

F

Transition  
énergétique

Québec 

Québec, le 13 décembre 2017

Michèle St-Jean  
Directrice générale  
Direction générale des affaires corporatives  
Transition énergétique Québec  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, B-406  
Québec (Québec) G1H 6R1

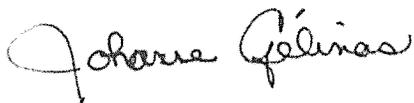
Bonjour Michèle

En mai dernier, tu m'informais verbalement que l'entreprise de ton conjoint, Geoffroy Conseil Inc., avait reçu un mandat de lobbyiste pour Toyota Canada Inc. Tu avais, à cette époque, et je t'en remercie, déclaré cette situation par écrit. Je comprends que ces informations sont conformément inscrites au registre des lobbyistes des entreprises du Québec.

Je me permets aujourd'hui de te réitérer, malgré la divulgation de la situation et le fait que tu ne travailles pas dans les dossiers touchant les mandats de ton conjoint, qu'il est opportun que tu prennes les mesures nécessaires pour ne pas intervenir de quelque manière dans ces dossiers. Il est de notre responsabilité respective de nous assurer que tu n'es pas sollicitée dans le cadre de tes fonctions eu égard à toute relation d'affaires entre TEQ, Geoffroy Conseil Inc. et Toyota Canada, et que tu n'es pas impliquée notamment dans le dossier Mirai, ou tout autre dossier apparenté dans lequel ton conjoint serait impliqué.

Il est opportun de prendre ces démarches afin de s'assurer d'éviter tout conflit d'intérêts, ou apparence de conflit d'intérêts. Dans ce contexte, je me permets par la même occasion de te rappeler les responsabilités inscrites dans la Loi sur la fonction publique ainsi que son Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique qui incombent aux employés de Transition énergétique Québec.

Je sais pouvoir compter sur ton entière collaboration et te remercie à l'avance de la prudence requise en de telles circonstances.



Johanne Gélinas  
Présidente-directrice générale  
Transition énergétique Québec  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B 406  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Note**

De : Michèle St-Jean

À : Johanne Gélinas

Objet : dénonciation de la relation d'affaire de l'entreprise de mon conjoint Geoffroy conseil Inc.

Date : 12 juin 2017

---

Johanne

Cette note est une confirmation de notre conversation d'avant mes vacances par laquelle je t'informais, conformément à mes obligations déontologiques, des activités de lobbying de mon conjoint Martin Geoffroy notamment un mandat de lobbyiste pour Toyota Canada Inc. Eu égard à Toyota, je t'en ai fait mention vu la transition pour les véhicules électriques. Je n'ai aucun lien dans son entreprise de lobbyisme ni aucun lien avec ses clients. Il est inscrit au registre des lobbyistes, ainsi que ses mandats.

Tel que discuté, s'il y avait quelques dossiers concernant Toyota ou quel qu'autre dossier qui pourrait impliquer une relation avec TEQ, il est convenu que je ne serais pas impliquée et qu'une muraille de Chine serait placée.

Michèle St-Jean  
Directrice - générale  
des Affaires Corporatives